

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-466-1935 permission.

n° 44-466-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 septembre 1935

Numéro JO

n° 466 du 30/09/1935

Date du numéro

30 septembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

une permission de 30 jours, avec solde entière, valable à compte du 7 septembre 1935, est accordée à l'agent de police Ali Damalé, matricule 34, pour en jouir à Aïcha.